

# Repères

décembre 2022  
n°291

le magazine de la ville de Saran



**DES SENIORS  
BIEN DANS LEUR VIE**

Dossier p.22

## 2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



### ◀ 26 octobre.

À l'occasion du mois du numérique à la médiathèque, de jeunes Saranais ont reconstitué la piste et le véhicule de l'aérotrain en utilisant le jeu vidéo « Minecraft ».



### ◀ 17 novembre.

Le gymnase municipal Jean-Landré fait peau neuve avec une rénovation complète. L'inauguration a été l'occasion de rendre hommage à l'ancien instituteur saranais, en présence de sa famille.



### 11 novembre.

Hommage à la mémoire des combattants et victimes de la Première Guerre mondiale lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence des élèves des écoles saranaises.

### 19 novembre

Le marché de Noël s'est tenu au Foyer Georges-Brassens pour proposer ses traditionnels stands, exposants, vente d'objets et de produits gastronomiques.



### 22 novembre.

L'inauguration du nouveau siège régional de GRDF, situé aux Portes du Loiret s'est tenue en présence des élus saranais, Maryvonne Hautin, José Santiago et Mathieu Gallois (en tant que conseiller départemental).



## ◀ Novembre.

Dans le cadre de la commémoration des 60 ans de l'indépendance algérienne, la Ville a tourné ses projecteurs sur près de 200 ans de relations franco-algériennes. Tout le mois, des actions culturelles ont été proposées sous forme d'exposition, concert, film, documentaire, et prochainement au théâtre.



**Maryvonne Hautin**  
Maire de Saran

## Où va la métropole ?

Que devient notre intercommunalité ? Vous le savez, à Saran, mon équipe et moi nous avons toujours été contre l'augmentation des pouvoirs de la métropole au détriment des communes. Tout ce que nous avions prédit se réalise aujourd'hui : baisse de la qualité de service, hausse de la fiscalité, éloignement des habitants des centres de décision, réduction des moyens d'intervention des communes... Aujourd'hui, on peut se demander ce que la métropole a réellement apporté de plus aux habitants de Saran.

Alors qu'on nous promettait dans « le pacte de gouvernance » une métropole qui place « la solidarité, la proximité et l'équité au cœur de la coopération intercommunale », on se retrouve avec une métropole où règne le non-respect des engagements, les décisions prises à l'encontre des communes, ou encore les résolutions prises principalement à la faveur de la ville centre. Vous connaissez déjà la situation sur les moyens alloués à la requalification des mails d'Orléans, alors que pendant ce temps, nous n'avons aucune perspective sur les requalifications de la rue du Bourg, de l'Ancienne Route de Chartres ou encore de la rue Passe-Debout pour Saran.

Mais le dernier épisode en date, c'est le retournement de situation sur le sport de haut niveau. Alors que les maires s'étaient mis d'accord pour sauver le Fleury Loiret Handball, seul sport féminin de haut niveau de notre agglomération, le président de la métropole a fait voter une décision contre la subvention exceptionnelle de 100 000 €, malgré un engagement favorable écrit de sa part, signant ainsi l'arrêt de mort du club. Que de temps perdu. Que de gâchis humain !

Son caprice : récupérer au passage l'OLB et l'USO Football au niveau de la ville d'Orléans. Dont acte. Mais que vont devenir alors les Septors de Saran, dernier club de haut niveau rattaché à la métropole ? Vont-ils subir le même sort que les Panthères de Fleury ? Je m'y refuse. Si le Saran Loiret Handball souhaite revenir à Saran, nous ne les laisserons pas tomber.

Plaine d'incertitude sur tant de sujets, je tiens à vous souhaiter pour cette fin d'année à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes avec votre famille, vos amis, vos proches. Que cette période vous permette de prendre soin de vous, de vous ressourcer et de profiter de ces moments si importants.

Maryvonne Hautin

## SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Loisirs jeunes	p.8
Actus jeunesse	p.9
Action jeunesse	p.10
Métier d'à venir	p.11
Restauration municipale	p.12
Sortie	p.13
Regards	p.14
En terrasse	p.18
Ici...	p.20
Et là...	p.21
Actu éco	p.22
Association	p.23
Vie Visage	p.24
Espace public	p.26
Carnet de route	p.27

 **RETROUVEZ-NOUS SUR :**  
www.saran.fr

**Monavis-citoyen**

**LES JEUX SE VIVENT ICI**  
TERRE DE JEUX 2024

**20**  
TERRE DE JEUX  
**24**

## REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication** : Maryvonne Hautin, maire.  
• **Responsable du service communication** : Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldt) et **mise en pages** : Service communication 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr  
• **Diffusion** : par nos soins.  
• **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.  
• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016  
• **Dépôt légal** : décembre 2022  
• Imprimé sur papier FSC recyclé  
• **Numéros de licence** : 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

### LUCIE DAMOND

## DUALITÉS MULTIPLES - ART TEXTILE ET LAQUE VÉGÉTALE

« Créer des liens entre la laque végétale et le textile, en associant des techniques et des matières, pour obtenir de nouvelles formes et aspects. Se les approprier et réussir à communiquer la vision que je me suis faite de la laque.

Les fibres textiles naturelles et les matériaux issus de la nature, s'hybrident et dialoguent.

Cette contrainte de matériaux naturels glanés, transformés, détournés, tant comme médium que supports, induit des volumes, des rythmes organiques où les éléments textiles et végétaux se mêlent pour évoquer des formes vernaculaires.

La notion de cycle est inhérente à l'utilisation de matières textiles revalorisées, de végétaux transformés, afin d'affirmer une démarche écologique. »

Lucie Damond

### Galerie du château de l'Étang

Du vendredi 9 au vendredi 30 décembre 2022

Du mardi au vendredi 14h – 17h

Samedi et dimanche 14h – 17h30

Fermeture lundi, 24 et 25 décembre

Entrée libre



## UNE BIBLIOTHÈQUE DE RUE AU CHÊNE-MAILLARD

Le relai de quartier du Chêne-Maillard et la Médiathèque s'associent pour proposer aux habitants du quartier **des animations culturelles de proximité**, autour du centre Jacques-Brel.

En présence des animateurs et des bibliothécaires de la Ville, le dispositif « Rue des Histoires » propose des livres, jeux, animations sur des rendez-vous réguliers les mercredis.

**Retrouvez-les près du City park du Chêne-Maillard de 14h à 16h les mercredis 14 décembre, 4 et 18 janvier.**

Repli au centre Jacques-Brel en cas d'intempéries.

Renseignements au 02 38 80 35 10



## APRÈS-MIDI TRICOT À LA MÉDIATHÈQUE

**Mercredi 14 décembre**

La Médiathèque accueillera les Tricoteuses de l'Association Familiale « Famille de France » pour un après-midi tricot le **mercredi 14 décembre de 14h30 à 17h30.**

L'occasion de participer à la vie de la médiathèque et de partager leur connaissance du tricot avec les usagers, novices ou pros de la maille !



# DÉCHETTERIES ET VÉGÉTRIES

## Nouveaux horaires



Suite à la mise en place du prochain marché d'exploitation, de nouveaux horaires seront appliqués sur **les déchetteries et Végé'tri d'Orléans Métropole à compter du lundi 5 décembre.**

**En période haute :** du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre, les déchetteries sont ouvertes le soir jusque 18h au lieu de 18h30 :

### PÉRIODE HAUTE : DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 31 OCTOBRE

Lundi	.....	14h00	18h00
Mardi à Samedi	9h00 ..... 12h00	14h00	18h00
Dimanche	9h00 ..... 12h00	.....	.....

**La période basse** débutera le 1<sup>er</sup> novembre au lieu du 1<sup>er</sup> décembre et les déchetteries fermeront leurs portes à 17h au lieu de 17h30. La déchetterie de Saran sera fermée le jeudi.

### LA PÉRIODE BASSE : DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 28 OU 29 FÉVRIER

#### Déchetteries et Végé'tri de Chécy, Saint-Pryvé Saint-Mesmin et Saran

Lundi	.....	14h00	17h00
Mardi et mercredi	10h00 ..... 12h00	14h00	17h00
Jeudi	.....	FERMÉ	.....
Vendredi	10h00 ..... 12h00	14h00	17h00
Samedi	9h00 ..... 12h00	14h00	17h00
Dimanche	9h00 ..... 12h00	.....	.....

#### FERMÉ les jours fériés

**Particuliers :** l'accès à la déchetterie doit se faire au minimum 1/4 d'heure avant la fermeture, afin d'avoir le temps de décharger.

**Professionnels :** carte d'accès obligatoire. Accès interdit le samedi à partir de 12h et le dimanche.

Toutes les infos ici



# RÉSEAU TAO



## Plus de mobilité pour les fêtes de fin d'année

Dans les prochaines semaines, les festivités en préparation vont nécessiter une plus grande mobilité pour vos déplacements.

Pour accompagner les habitants de la métropole dans leurs préparatifs, le réseau TAO va voir ses **2 lignes de tramway augmenter leur fréquence de trafic les samedis 10, 17 et 24 décembre ainsi que les dimanches 11 et 18 décembre.**

À noter également **la gratuité des lignes de tramway et de bus** ainsi que les services Résa TAO (transport à la demande), AccessTAO (transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite) et parc relais **le dimanche 18 décembre.**



# LA SEMAINE DES MARCHÉS

## Du lundi 5 au dimanche 11 décembre 2022



37 % de la population de notre métropole fréquente chaque semaine les 30 marchés du territoire.

Du 5 au 11 décembre, ces marchés seront à l'honneur, l'occasion d'aller à la rencontre des 400 producteurs, artisans et commerçants locaux, et de privilégier la proximité. Se rendre sur le marché le plus proche de chez soi c'est faire le choix de la qualité des produits.

Mais aussi de profiter de la convivialité de ces lieux de rencontres et d'échanges, tout en profitant de conseils avisés.

À cette occasion, des cabas seront distribués gratuitement sur les marchés (dans le limite du stock disponible).

### Marché du Bourg à Saran

**Les Mercredis et les samedis : 8h-13h**

**Rue du Bourg/Rue de la Fontaine**

Retrouvez la liste des marchés de la métropole sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)





## PANNEAUX M12 : LES "CÉDEZ-LE-PASSAGE" POUR CYCLISTES



Trop souvent méconnus des usagers de la voirie, le panneau de type M12 est synonyme d'autorisation conditionnelle de franchissement d'un feu par les cyclistes lorsqu'il est rouge.

Vous les avez peut-être remarqués sur les feux tricolores de la ville et de l'agglomération? Le cédez-le-passage cycliste au feu tricolore s'est aujourd'hui généralisé sur la route. Mais en quoi consiste-t-il ?

Expérimenté en France depuis 2008, il est entré dans le Code de la route avec le décret du 12 novembre 2010 autorisant les maires à mettre en place ce dispositif.

Comment ça marche ?

Ces panneaux **permettent aux cyclistes de s'engager à une intersection, sans s'arrêter au feu, s'il n'y a pas de danger**. Les piétons restent bien entendu prioritaires. Le feu rouge devient un cédez-le-passage pour les cyclistes pour la ou les directions indiquées. Après avoir effectué un rapide contrôle, les cyclistes peuvent continuer leur route sur les carrefours signalisés. Il permet également aux cyclistes de se décaler par rapport au flux des autres véhicules et d'éviter ainsi certains conflits particulièrement dangereux comme ceux avec les véhicules lourds en mouvement tournant.

## PRÉ-INSCRIPTIONS RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024

**Pour les enfants nés en 2020**, vous pourrez procéder à leur pré-inscription obligatoire pour la prochaine rentrée scolaire, du lundi 2 janvier au samedi 4 mars 2023.

Pour cela, rendez-vous à l'accueil de la mairie munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour toute inscription effectuée après le samedi 4 mars, le lieu de résidence ne sera plus un critère prioritaire pour déterminer l'école d'affectation.

**Renseignement 02 38 80 34 17 ou 02 38 80 34 10 ou sur  
[www.saran.fr](http://www.saran.fr)**

**Rentrée 2023**  
**Pré-inscription scolaire**  
**OBLIGATOIRE EN MAIRIE**  
DU 3 JANVIER AU 4 MARS 2023

**Pour qui ?**

- Enfants nés en 2020 (petite section)
- Nouveaux arrivants
- Demande de dérogation (de secteur ou de ville)

**Documents à fournir**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille

**Attention**

Seul la date d'inscription effective AMÈS LE 4 MARS 2023 le lieu d'habitation ne sera plus un critère prioritaire pour définir l'école d'affectation.

Renseignements  
02 38 80 34 01

Saran

## APPEL AUX DONS DU SANG



L'Établissement Français du Sang lance un appel aux donneurs. Le niveau de réserve est très bas. Les produits sanguins ayant une durée de vie courte (5 jours pour les paquettes et 42 jours pour les globules rouges), il est important de donner régulièrement. Donner son sang permet de soigner 1 million de malades chaque année. Si vous n'avez pas encore osé et que vous souhaitez obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net) ou [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

**Le point de collecte le plus proche se situe à Saint-Jean-de-la-Ruelle / 190 rue Léon-Foucault / 0800 109 900**

Merci à vous pour ce geste citoyen.







# Des pré-ados créent un ballet nautique

**Depuis la rentrée, un groupe de pré-ados s'est constitué autour d'un projet de spectacle de natation synchronisée. Une démarche inédite à la base de la Caillerette, en lien avec l'USM Saran Natation synchronisée.**

**E**n cette année, la base pré-ados de la Caillerette sort des sentiers battus, et donne libre cours à des projets d'animation novateurs.

« Il consiste au fait que les enfants soient acteurs de leurs projets et qu'ils puissent les concrétiser », résume Julie Da Fonseca, responsable de la base.

Parmi ces projets inédits, l'un d'entre eux qui est en gestation, n'a pour l'heure pas fait de vague. Il rassemble notamment 8 jeunes nageuses, toutes âgées de 10 ans, qui entendent **créer un ballet nautique**. « À l'origine de ce projet, c'est une pré-ado qui pratique déjà la natation synchronisée qui voulait en faire une animation », resitue Viky Saudreau, animatrice à la base de la Caillerette, et par ailleurs nageuse à l'USM Saran Natation synchronisée depuis 10 ans. Ce projet s'est donc esquissé de manière informelle en mai dernier, suite à une visite des pré-ados au Centre nautique, lors de créneaux horaires ouverts à tous. Puis il s'est pré-

cisé à la rentrée. Elles ont ainsi rencontré le directeur du Centre nautique, afin de lui expliquer leur projet. « Elles ont reçu un très bon accueil », mentionne l'animatrice. Entre-temps, **certaines de ces jeunes nageuses se sont inscrites à l'USM Saran Natation synchronisée.**

## Plongée dans le grand bain

Depuis septembre, ce projet de ballet est entré dans sa phase active. Une fois par semaine, le groupe de pré-ados se retrouve donc à la base, afin d'écrire le ballet, en compagnie de Viky Saudreau. « Elles préparent la chorégraphie, discutent, et doivent finaliser ce projet. Elles sont très motivées ». **Ouvert à tous** à l'origine, le ballet mobilise pour la forte majorité... des pré-adolescentes. « On va essayer de motiver quelques garçons », glisse Julie Da Fonseca. « Nous en sommes aux prémices du projet », souligne l'animatrice. « Nous disposons

de 2 à 3 créneaux horaires à la piscine par trimestre. Actuellement, le groupe n'a effectué qu'une seule session à la piscine. Elles apprennent d'abord le ballet avec la musique à l'extérieur, et après on le teste dans l'eau, avec la musique. Chacun évolue à son rythme. C'est un changement d'élément pour eux ». Un changement d'élément, et aussi la découverte des exigences de cette discipline sportive : concentration, autonomie, travail en équipe et cohésion. Cette expérience inédite, tant pour les pré-adolescentes que pour la base de la Caillerette, connaîtra son **temps fort à la fin de l'année scolaire, soit en juin prochain. Le ballet nautique créé sera en effet présenté au Centre nautique** en présence des membres du Club Ados, des parents et des élus.

• Arnaud Guilhem



# ACTUS JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS, CLUBS ADOS,  
STAGES SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

YEAH

Hi!

## Une journée type en périscolaire !

LE PÉRISCOLAIRE, CE SONT 3 TEMPS DISTINCTS QUI PRÉCÈDENT, ENTRECOUPENT OU FINALISENT LA JOURNÉE DE L'ENFANT, EN VEILLANT À LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'ÉCOLE. ACTIVITÉS VARIÉES, ÉDUCATIVES OU DE DÉTENTE, ELLES RÉPONDENT AUX BESOINS, RYTHMES ET ATTENTES DES ENFANTS EN FONCTION DE CHAQUE TEMPS.



LE MATIN, DÈS 7H30 JUSQU'À L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE : JEUX CALMES, DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE.



LE MIDI, DE 11H45 À 13H45 EN 2 SERVICES (1 SEUL À MARCEL-PAGNOL) : ANIMATIONS EN ALTERNANCE AVEC LE TEMPS DE REPAS, ÉDUCATION AU GOÛT, AU GASPILLAGE...



#

LE SOIR, DÈS 16H30 JUSQU'À 18H30 : ESPACES CALMES, GOÛTER ANIMÉ, JEUX COLLECTIFS...

## Les dates limites de réservations

**LES VACANCES DE NOËL**  
DU 19 DÉCEMBRE 2022 AU 2 JANVIER 2023

- LES CENTRES DE LOISIRS > RÉSERVATIONS CLÔTURÉES
- LES CLUBS ADOS
  - > SEMAINE DU 19 AU 23 DÉCEMBRE : VILPOT, CHÊNE-MAILLARD, BOURG ET CLUB MÉCANIQUE OUVERTS
  - > SEMAINE DU 26 AU 30 DÉCEMBRE : VILPOT ET CHÊNE-MAILLARD UNIQUEMENT OUVERTS

## PENDANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

- LES MERCREDIS EN CENTRE DE LOISIRS
  - > RÉSERVATIONS 3 SEMAINES AVANT LE JOUR SOUHAITÉ DE FRÉQUENTATION
  - EXEMPLE : POUR UNE FRÉQUENTATION SOUHAITÉE LE MERCREDI 4 JANVIER 2023 > RÉSERVATION JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE 2022
- LES ACCUEILS EN PÉRISCOLAIRE > RÉSERVATIONS 7 JOURS AVANT LE JOUR SOUHAITÉ DE FRÉQUENTATION
- EXEMPLE : POUR UNE FRÉQUENTATION SOUHAITÉE LE MARDI 3 JANVIER 2023 > RÉSERVATION JUSQU'AU 27 DÉCEMBRE 2022
- LA RESTAURATION SCOLAIRE > RÉSERVATIONS 3 SEMAINES AVANT LE JOUR SOUHAITÉ DE FRÉQUENTATION
- EXEMPLE : POUR UNE FRÉQUENTATION SOUHAITÉE LE MARDI 3 JANVIER 2023 > RÉSERVATION JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE 2022

**LES VACANCES D'HIVER**  
DU 13 AU 24 FÉVRIER 2023

- LES CENTRES DE LOISIRS
  - > RÉSERVATIONS JUSQU'AU 21 JANVIER 2023
- LES STAGES SPORTIFS DU 13 AU 17 FÉVRIER
  - > RÉSERVATIONS JUSQU'AU 21 JANVIER 2023
- LES STAGES SPORTIFS DU 20 AU 24 FÉVRIER
  - > RÉSERVATION JUSQU'AU 28 JANVIER 2023

Toutes les réservations sur  
l'espace famille ou à l'accueil de la  
Mairie (guichet unique)



RENSEIGNEMENTS :  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS  
02 38 80 34 18

# COLLECTE DES BIODÉCHETS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Depuis septembre la restauration scolaire collecte et trie les biodéchets. Qui après leur compostage, deviendront de l'engrais naturel. Le processus vertueux est en marche.

Les biodéchets se distinguent du gaspillage dans le sens où ils comprennent aussi tout ce qui est biodégradable (os, trognons de pomme...). Il s'agit, à la fin des repas, de récupérer les fonds d'assiettes, de plats, puis de les peser. Ceci dans une logique écologique, de développement durable. Les biodéchets triés sont en effet ensuite recyclés sous forme de compost. Cette action, dans le prolongement de la loi Egalim (2019), s'inscrit dans le cadre de la loi Agec de 2021. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire entend accélérer le changement de modèle de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles et la biodiversité. Elle s'impose aux collectivités. « La mise en place s'est bien déroulée, assurent Marie-Carmen Bataille, directrice de la cuisine centrale et Céline Aguillon, diététicienne municipale. Nous recyclons la ressource. Les biodéchets sont un marqueur de consommation. L'objectif est de les diminuer. Nous pourrions mettre en place des actions correctives. Ajuster les quantités, les recettes et valoriser d'autres produits ». La Ville a conclu un partenariat avec l'association Aabraysie développement, spécialisée dans la collecte et la valorisation des biodéchets.

## Les enfants acteurs du développement durable

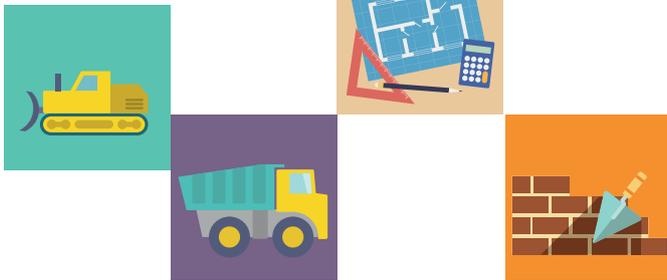
Les volumes récoltés dans les écoles sont destinés à devenir de l'engrais naturel. Ce qui constitue un parfait exemple

d'économie circulaire de la matière organique.

L'an dernier, l'école du Bourg a été choisie comme établissement pilote, afin de faire une première évaluation de la collecte. Sur la base des chiffres du Bourg on a pu estimer à **17 tonnes le volume global de biodéchets produits par les quatre groupes scolaires**. Selon les premiers résultats de la mise en place généralisée, l'action porte aujourd'hui ses fruits. **Deux tonnes de biodéchets ont été collectés en septembre**. 1,4 tonne en octobre. Le personnel de service a suivi une formation adaptée. « Nous communiquons davantage avec les élèves, assure Mamadine Badji, responsable de la cuisine de l'école du Bourg. Les enfants voient ce qu'ils jettent. Ils font plus d'efforts sur les légumes ». Les animateurs du périscolaire interviennent aussi lors du temps du repas. « Les enfants ont adhéré assez facilement, explique Pierre, animateur. Il y a beaucoup de sensibilisation, de discussions autour du gaspillage, du recyclage. Cette mesure a des vertus pédagogiques et éducatives, comme l'éducation au goût par exemple ». Les jeunes ont pris conscience des bienfaits de la démarche. « Nous jetons moins de choses à la poubelle, assurent Noémie, 10 ans et Lylia, 10 ans. Nous essayons de goûter à tout et de terminer nos assiettes. Nous avons l'impression de participer à l'intérêt de la planète ». À noter que la généralisation du tri des biodéchets, y compris pour les ménages, est prévue pour janvier 2024.

• Clément Jacquet





# Futur chef de CHANTIER

**Mathias Auguin, 18 ans, prépare un BTS bâtiment. Il se destine à faire carrière dans un secteur en pleine croissance.**

**P**réparer et organiser un chantier, modéliser un projet de construction, dimensionner et métrer... la formation que suit Mathias est complète. À l'instar de la profession diversifiée à laquelle elle prépare. Après avoir obtenu un Bac Professionnel, Étude et Économie de la Construction, Mathias Auguin prépare actuellement un Brevet de Technicien Supérieur. Il est en 1<sup>ère</sup> année de BTS bâtiment au lycée Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye, spécialisé dans les métiers du bâtiment et des travaux publics. Cette formation pointue permet de **devenir conducteur de travaux ou chef de chantier**. Que ce soit pour un programme d'habitat collectif, un équipement sportif, un lycée... le technicien intervient à la fois en bureau d'études pour élaborer le dossier technique, et sur le chantier comme chef d'équipe. Qu'est-ce qui a guidé Mathias vers les métiers du bâtiment ? « Lorsque j'avais 14 ans j'ai vu des plans de construction chez un ami de la famille, explique-t-il. Ça a été le déclic. Aujourd'hui j'ai trouvé ma voie. C'est un métier captivant ». Mathias suit une formation scolaire, sans alternance. Ils sont quatorze élèves dans sa promotion, dont trois filles. La moitié ont un bac pro, cinq un bac STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), deux un bac général.

## Un bon stage en mairie de Saran

La formation comprend de nombreuses disciplines professionnelles (22 heures par semaine) : préparation et organisation de chantier, topographie, conception d'ouvrage, modélisation numérique... Les matières générales sont maths-physique,

anglais, culture générale... Les qualités requises selon lui pour exercer la profession ? : « La rigueur et l'organisation, le sens des responsabilités, être polyvalent, savoir travailler en équipe... ». Lors de son bac pro Mathias a effectué en mars un stage en mairie. Stéphane Poitou, directeur des services techniques municipaux était son maître de stage : « Mathias a été un bon élément, appliqué, motivé. Il s'est bien intégré et pose des bonnes questions ». Mathias effectuera en fin d'année scolaire un stage de deux mois en entreprise. « J'aime le terrain, l'application concrète, dit le jeune homme. J'apprends plus vite en stage qu'en cours ». Après son BTS Mathias envisage, pourquoi pas, de passer une licence professionnelle. Et plus tard de travailler à l'étranger. Le Japon ayant sa préférence. Dans ses temps de loisirs il pratique le BMX au sein du club de la Chapelle-Saint-Mesmin. Un sport qu'il pratique depuis l'âge de six ans. Mathias aime aussi les jeux vidéos, regarder des films et des séries en streaming. Et affiche un goût prononcé pour l'anglais. Un beau parcours en « construction » !

• Clément Jacquet



## ADMISSION

Après l'obtention du Bac. STI2D ou du Bac. Pro. :

- Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros-Cœuvre ;
  - Technicien du Bâtiment Études et Économie ou Assistant d'Architecte ;
  - Technicien du Bâtiment Intervention sur le Patrimoine Bâti ;
- Candidature à effectuer sur le site de [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)

## DÉBOUCHÉS

- **Sur le chantier** : chef d'équipe, chef de chantier ou conducteur de travaux ;
- **En bureaux d'études** : dessinateur projeteur, BIM modelleur, ou dans un service méthodes : technicien en méthodes chantier ;
- **Dans un service de maîtrise d'œuvre ou les collectivités locales ou territoriales** : chargé d'affaires ;

## Il peut poursuivre ses études vers :

- Bac+3 (licences professionnelles du BTP) ;
- Bac+5 (école d'ingénieur - prépa ATS/ Adaptation Technicien Supérieur possible).

## Informations

- > [www.lyceegaudier.com](http://www.lyceegaudier.com)
- > Point Information Jeunesse Saran  
02 38 80 34 12

# Restauration municipale Décembre

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

## LUNDI 5 DÉCEMBRE

- Taboulé bio
- Émincé de bœuf bio sauce tomate
- Brocolis bio
- Chanteneige bio
- Pain bio
- Fruit de saison

## MARDI 6 DÉCEMBRE

- Pamplemousse
- Poulet sauce cajun
- Semoule bio
- Pain bio
- Île flottante

## MERCREDI 7 DÉCEMBRE

### Menu végétarien

- Feuilles d'endives sauce blanche
- Chili végétarien aux haricots rouges
- Riz bio
- Mini Babybel
- Pain bio
- Cocktail de fruits au sirop

## JEUDI 8 DÉCEMBRE

- Macédoine bio
- Dos de cabillaud sauce crustacés
- Épinards bio béchamel
- Pain bio
- Fromage blanc bio, sucre bio

## VENDREDI 9 DÉCEMBRE

- Betteraves bio vinaigrette
- Rôti de porc label rouge au thym
- (boulettes de pois chiches bio)
- Chou fleur bio
- Emmental
- Pain de campagne
- Fruit de saison

## LUNDI 12 DÉCEMBRE

### Menu végétarien

- Carottes râpées bio
- Omelette
- Purée de pommes de terre bio
- Pain aux céréales
- Petits suisses bio aromatisés

## MARDI 13 DÉCEMBRE

- Chou rouge bio vinaigrette
- Sauté de bœuf label rouge, sauce poivron
- Macaroni bio
- Pain bio
- Flan nappé caramel

## MERCREDI 14 DÉCEMBRE

### Menu végétarien

- Salade de pépinettes bio
- Polenta au fromage
- Haricots verts persillés
- Pain bio

### Repas de Noël

## JEUDI 15 DÉCEMBRE

- Salade et apéritif de Noël
- Aiguillettes de poulet IGP sauce thaï
- Pommes de terre smiley
- Comté AOP
- Pain bio
- Bûchette glacée



## VENDREDI 16 DÉCEMBRE

- Potage butternut
- Pêche du jour à la crème citronnée
- Jardinière bio
- Tomme noire IGP
- Pain bio
- Fruit de saison

## LUNDI 19 DÉCEMBRE

- Céleri bio rémoulade
- Émincé de dinde label rouge, sauce aux oignons
- Lentilles bio
- Édam bio
- Pain bio
- Compote bio

## MARDI 20 DÉCEMBRE

- Salade piémontaise
- Dos de cabillaud, sauce aneth
- Haricots beurre
- Kiri chèvre
- Pain de campagne
- Fruit de saison

## MERCREDI 21 DÉCEMBRE

- Avocat et maïs vinaigrette
- Navarin d'agneau
- Céréales gourmandes bio
- Fromage tendre bleu
- Pain bio
- Fruit de saison

## JEUDI 22 DÉCEMBRE

- Salade de riz bio à la niçoise
- Rôti de dinde IGP au jus
- Carottes bio
- Pain bio
- Crème dessert bio vanille

## VENDREDI 23 DÉCEMBRE

### Menu végétarien

- Chou blanc bio vinaigrette
- Parmentier bio végétarien
- Salade vinaigrette
- Yaourt brassé bio aux fruits

## LUNDI 26 DÉCEMBRE

- Pamplemousse
- Dos de colin sauce crustacés
- Riz basmati bio
- Pain bio
- Crème dessert chocolat bio

## MARDI 27 DÉCEMBRE

### Menu végétarien

- Chou rouge bio vinaigrette
- Bolognaise végétarienne
- Coquillettes bio semi-complète
- Pain bio
- Yaourt aromatisé bio

## MERCREDI 28 DÉCEMBRE

- Tagliatelles à la romaine
- Escalope de dinde IGP, jus de curry
- Chou fleur bio au beurre
- Chanteneige fouetté
- Pain bio
- Fruit de saison

## JEUDI 29 DÉCEMBRE

- Pommes de terre, œufs durs
- Polenta au fromage
- Épinards bio
- Camembert à la coupe
- Fruit de saison

## VENDREDI 30 DÉCEMBRE

- Salade
- Sauté de bœuf label rouge, sauce carottes au cumin
- Pommes de terre smiley
- Édam bio
- Pain bio
- Dessert glacé



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

# Danse et musique au rendez-vous

**En cette fin d'année, l'EMMD convie les Saranais petits et grands aux journées « Portes ouvertes » de l'École de danse et aux 2 concerts de Noël de l'École de musique.**

Chaque année, le mois de décembre est ponctué par deux temps forts artistiques, proposés par l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD). Et 2022 ne déroge pas à cette habitude. L'École municipale de danse esquisse le premier pas, avec ses traditionnelles journées « **Portes ouvertes** », organisées du **lundi 5 au vendredi 9 décembre**. À cette occasion, les professeurs Audrey Millet, Claire Betzina et Frédérique Char-ton en compagnie de tous les élèves danseurs (à partir de 6 ans), convient le public à **assister à leurs cours**, de tous niveaux, et à **découvrir les différentes disciplines** dispensées : danse jazz, danse classique et danse contemporaine. « Ces journées « Portes ouvertes » sont placées sous le signe de l'ouverture, la découverte et les rencontres », précise Ingrid Chanteloup, directrice de l'EMMD. Ainsi, « Les parents peuvent entrer dans les salles de cours, voir ce qu'apprennent leurs enfants et rencontrer les professeurs. Les enfants

des écoles élémentaires sont également invités afin de leur donner envie d'entrer dans la danse et peut-être susciter des vocations. Tout le public est le bienvenu ».

## Classique, jazz et musiques actuelles

En cette fin d'année, le théâtre municipal accueille **deux concerts -gratuits-** proposés par l'École municipale de musique.

« **Piano en scène** », le **mercredi 14 décembre**, réunit une partie des deux classes de piano de l'EMMD, soit une dizaine d'élèves et leurs professeurs Olivia Pinon et Yuki Lenormand autour d'un piano de concert. Au programme de cette soirée, **un répertoire très varié**, du plus classique au plus moderne, avec des histoires musicales à la clé. Que ce soit en solo, en duo, et en compagnie de leurs enseignants, « Chaque élève présente son programme, son répertoire assez éclectique », indique Ingrid Chanteloup. Soit le piano sous tous ses registres.

Autre concert, toujours sous le signe de la diversité, le **vendredi 16 décembre**, avec « **Le MAJ de Noël invite...** ». Une soirée intergénérationnelle proposée par les élèves et les enseignants des 9 ateliers jazz et musiques actuelles de l'École municipale de musique avec leurs invités. Soit un programme musical très varié, ouvert à tout public, mélomane et friand de découvertes.

• **Arnaud Guilhem**

## École municipale de danse

### Journées « Portes ouvertes »

Du lundi 5 au vendredi 9 décembre  
Tous les soirs à partir de 17h - Le mercredi à partir de 14h30  
Allée Jacques-Brel à Saran  
Renseignements : 02 38 62 57 65

## École municipale de musique

### Concerts de Noël au Théâtre municipal

#### - « Piano en scène »

Mercredi 14 décembre à 19h

#### - « Le Maj de Noël invite... »

Vendredi 16 décembre à 20h30

**Réservation :** billetterie en ligne  
[www.saran.fr](http://www.saran.fr) ou 02 38 80 34 19

# DES SENIORS BIEN DANS LEUR VIE

Après 2 années passablement perturbées, les multiples activités de loisirs proposées par la Ville aux seniors ont repris de plus belle et ouvrent de nouvelles perspectives. Elles s'accompagnent du retour des grands rendez-vous festifs et conviviaux tant prisés par nos aînés. Autant d'animations et de moments partagés sources de socialisation, de plaisirs et de bien-être.



En cet automne, l'heure de la reprise a sonné pour les activités de loisirs dédiées aux seniors. Ces activités très attendues remportent cette année un franc succès auprès des retraités. Ainsi, pas moins de **290 Saranais âgés de 62 ans** et plus se sont empressés dès septembre de souscrire au « **Passeport Seniors** ». Ce dispositif mis en place par la direction de l'Action sociale de la Ville leur ouvre de belles perspectives. Il leur permet en effet de s'adonner tout au long de l'année -hors vacances scolaires- à moult activités en semaine et de participer à diverses animations. Marche, ateliers créatifs manuels, chant

choral, gym d'entretien, ou encore natagym et natation libre... Le choix est vaste. Et chaque senior peut prendre part aux activités à sa guise, les fréquenter à son rythme, au gré de ses envies, sous l'encadrement des agents municipaux : une animatrice, des éducateurs sportifs, et une enseignante de l'EMMD (École Municipale de Musique et de Danse). En outre, **la tarification modique du « Passeport Seniors » permet au plus grand nombre des retraités saranais de s'adonner à des loisirs** qui égayent leur quotidien et qui contribuent notamment à renouer des liens sociaux voire à en tisser de nouveaux.

## OUVERTURE D'UN NOUVEAU LOCAL ET NOUVELLES ANIMATIONS

Si les activités seniors suscitent un engouement réel auprès de nos anciens, l'offre de loisirs les concernant n'est pas figée. Tout au contraire. Elle va se renforcer grâce à la concrétisation courant 2023 d'un projet phare : **l'ouverture du local de La Guignace**, dans la rue du même nom, en centre-bourg. **Situé au sein de la résidence seniors**, ce local de 40 m<sup>2</sup> doit être mis prochainement à disposition de la Ville par le bailleur Vallogis. Une initiative attendue, tout particulièrement par le public seniors et le service animations, qui offrira de nouvelles perspectives. Placées sous le signe de la convivialité, des échanges et des rencontres. Dès l'ouverture du local, **des ateliers y seront proposés pour les seniors** (cuisine, jeux de société, atelier mémoire...) **et des actions de prévention menées** (risques, chutes, alimentation, alcool, sécurité routière...). D'ores et déjà les idées fourmillent, comme celle d'un atelier potager. D'autres projets dédiés aux seniors sont déjà mis en œuvre. Comme par exemple **des sorties**, organisées depuis septembre, le vendredi après-midi pour un groupe de 8 personnes esseulées. Les prochaines sorties, seront annoncées dans les prochains numéros de votre magazine Repères. Autre proposition à l'attention de nos anciens, **un après-midi Thé dansant, prévu le vendredi 31 mars**, de 14h à 17h à la salle des Fêtes. Les inscriptions seront ouvertes en 2023.

## LE « PASSEPORT SENIORS »

Inscriptions en septembre et en cours d'année, sur rendez-vous, en fonction des disponibilités. Début des activités en octobre.

**Tarifs : entre 30 et 50 euros annuels, selon les ressources du souscripteur.**

**RENSEIGNEMENTS :**  
**02 38 80 34 24**

**[www.saran.fr/portail-seniors](http://www.saran.fr/portail-seniors)**

## « QUE LES SENIORS NE RESTENT PAS ESSEULÉS »

**Josette Sicault, adjointe aux seniors et à la petite enfance**

« Après 2 années difficiles -en raison de la pandémie-, je me réjouis de la belle relance des activités seniors et du retour des grands rendez-vous habituels (Banquet des Anciens, Marché de Noël...). Certaines activités sont plébiscitées par les seniors comme par exemple la marche. C'est important que les seniors se bougent et se socialisent. Ça ne peut leur être que bénéfique. Nous entendons continuer sur cette lancée, avec l'ouverture du local de la Guignace et d'autres projets à venir.



## « MON RÔLE EST D'ÊTRE UNE CRÉATRICE DE BONHEUR »

**Marie-Lucie Oujagir, responsable des animations seniors**

« Ma démarche est de toucher les seniors isolés et/ ou qui ne sortent pas. Il leur est nécessaire de garder le lien social. C'est important pour leur moral et leur santé. Lors des activités seniors, on est vraiment dans la convivialité. Les valeurs qui s'en dégagent sont le partage, la découverte et le vivre ensemble. On a la liberté, de faire ce que l'on a envie et de venir quand on a envie. Je travaille en lien avec les autres services municipaux mais aussi par rapport au monde associatif, afin de les informer. Plein d'actions et de possibilités sont offertes »



## « CES ACTIVITÉS, C'EST QUE DU POSITIF »

Retraîtée depuis peu, **Aldina Ferreira** participe pour la première année aux activités seniors. « J'ai appris par Repères que ça existait, et depuis j'ai mis les bouchées doubles ». Riveraine de la salle du Vilpot, elle participe donc 2 fois par semaine aux ateliers créatifs et s'initie au cartonnage. « On a perdu un peu le sens de la convivialité de notre vie d'avant la pandémie. Ici, on apprend beaucoup de choses. On rigole, on prend et on donne. C'est un anti-stress. On ne pense pas à autre chose. On crée et ça fait beaucoup de bien ». Et d'indiquer « Chaque premier jeudi du mois nous organisons un repas. Chaque participant prévoit quelque chose ». Outre cette activité créative, Aldina Ferreira compte prendre part prochainement à la marche et à la natagym, proposées dans le cadre du Passeport seniors.

## « LA SOCIALISATION, ÇA FAIT DU BIEN »

« En tant que retraitée, il ne faut pas rester enfermée chez soi. On a besoin de voir du monde », confie **Colette Zidaric**, adepte des activités seniors, « depuis le début, en 2001 ». Cette ancienne assistante maternelle à la Ville est du genre active. « Je bricole beaucoup chez moi et j'aime bien tout ce qui est manuel. Je pratique l'encadrement, le cartonnage, la mosaïque, plus la broderie au sein d'une association. Je ne m'ennuie pas ». Les jeudis, elle se rend régulièrement à pied aux ateliers créatifs seniors, situés dans son quartier. « On y apprend à faire des choses. C'est valorisant pour nous toutes les participantes. Cette année, c'est le cartonnage. On a toute la liberté de faire ce qu'on a envie, à notre rythme, en fonction de nos capacités respectives. On s'entend bien entre nous, on s'entraide. Je suis contente que ces activités seniors existent ».

## FORTE AFFLUENCE AU MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 19 novembre**, le foyer Georges-Brassens a renoué avec plaisir avec son marché de Noël, qui a enregistré cette année une affluence matinale inédite. Toute la journée, l'espace Hubert-Perrichon a accueilli une quinzaine d'exposants qui ont proposé aux résidents et aux Saranais une vaste variété de produits et tout autant d'idées cadeaux à l'approche des festivités de Noël. Vins, foie gras, thés et infusions 1336, publications du Groupe d'Histoire Locale, vêtements et accessoires pour petits et grands, objets et décorations de Noël, œuvres peintes...

Sans oublier les mosaïques réalisées par les membres des ateliers créatifs seniors et les crêpes et bolées de cidre, dont le bénéfice des ventes a été versé à l'association « Un arc-en-ciel pour Clara ».

« C'était un rendez-vous très attendu » conclut Gaëlle Renault, responsable du foyer Georges-Brassens. « Le marché de Noël n'avait pas eu lieu depuis 2 ans. Tout le monde se félicite de son retour ».



## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

La distribution des colis de Noël aux seniors a lieu cette année **du lundi 5 au vendredi 9 décembre**. Elle s'effectue en 3 lieux distincts, selon le planning ci-dessous.

**Les Saranais âgés de 70 ans et plus en bénéficient tous**, sans condition de revenus, sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque foyer reçoit un colis composé de mets gourmands (vin, terrine, poêlon de volaille, truffes, papillotes...) afin de fêter Noël dans la bonne humeur. En cas d'impossibilité de se déplacer, un proche ou un voisin peut retirer le colis de Noël à la place d'un bénéficiaire, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de ce dernier.

### SALLE DES FÊTES

• **LUNDI 5 DÉCEMBRE**

9h30 - 11h30 / 14h - 16h  
Noms de famille de A à L

• **MARDI 6 DÉCEMBRE**

9h30 - 11h30 / 14h - 16h  
Noms de famille de M à Z

### SALLE LUCIEN-BARBIER

Allée Jacques-Brel

• **MERCREDI 7 DÉCEMBRE**

9h30 - 11h30 / 14h - 16h  
Tous noms de famille

### SALLE DES AYDES

57 rue Louis-Chevalier

• **JEUDI 8 DÉCEMBRE**

9h30 - 11h30 / 14h - 16h  
Noms de famille à A à L

• **VENREDI 9 DÉCEMBRE**

9h30 - 11h30 / 14h - 16h  
Noms de familles de M à Z

#### RENSEIGNEMENTS :

Direction de l'Action sociale - 02 38 80 34 20

## UN REPAS DE NOËL FESTIF

Comme chaque année, le foyer Georges-Brassens festoie **le samedi 10 décembre** à l'occasion de **son traditionnel Repas de Noël**. Près de 150 convives sont d'ores et déjà pressentis lors de ce rendez-vous incontournable organisé et encadré par l'équipe du foyer. Un temps de convivialité privilégié pour les résidents, auquel prendront part à nouveau leurs familles et des personnes extérieures au foyer. Dès midi, les invités pourront déguster et savourer le menu de fête imaginé, mitonné et servi par les équipes de la Cuisine centrale municipale. L'après-midi se poursuivra toujours sur une note festive, en compagnie de l'accordéoniste Jean-François Carcagno qui conviera les participants à esquisser quelques pas, voire à entrer pleinement dans la danse. Les réjouissances s'achèveront vers 18h.

## LE RETOUR DU BANQUET DES ANCIENS

Après 3 ans d'éclipse, le traditionnel Banquet des anciens a fêté son grand retour **le dimanche 27 novembre** à la Halle des sports Jacques-Mazucca. Près de 510 invités ont répondu présents à ce rendez-vous particulièrement attendu, organisé par la Direction de l'Action sociale en lien avec les différents services de la Ville. C'est dans une ambiance conviviale, festive et chaleureuse, en compagnie de nombreux élus, que les convives ont pu apprécier le repas de fête réalisé et servi à table par les équipes de la cuisine centrale municipale. Les doyens de l'assistance, Irène Chamard (98 ans) et Robert Delafoy (99 ans), tous 2 résidents du foyer George-Brassens, ont été honorés et se sont vus remettre chacun une composition florale et un ballotin de chocolat.

L'animation musicale de cette journée était assurée par le trio itinérant « La Saugrenue ».



## L'ALLOCATION CHAUFFAGE VERSÉE

En ce mois de décembre, 143 seniors saranais vont recevoir la somme de 375 €, **au titre de l'Allocation chauffage 2022**.

Soit un coup de pouce financier total de 53 625€ pour les seniors qui perçoivent une retraite modeste.

Cette aide qui est attribuée exclusivement aux habitants de plus de 62 ans, seuls ou en couple, par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville est d'autant plus la bienvenue alors que les tarifs des énergies ne cessent d'augmenter.

Pour rappel, l'attribution de l'allocation chauffage s'effectue entre la mi-octobre et la mi-novembre, sur demande auprès de la Direction de l'Action Sociale de la Ville. Elle est soumise à des conditions de ressources.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Direction de l'Action sociale - 02 38 80 34 20**

## LE MAINTIEN À DOMICILE PRIVILÉGIÉ

De longue date, la Ville veille avec attention sur ses aînés. Ainsi, « Saran est la seule commune du Loiret à proposer un service de maintien à domicile et de portage de repas à ses habitants », souligne la responsable Alice Beaudin. Ce service a pour objectif de permettre à tout Saranais en perte d'autonomie, dépendant, en situation de handicap, ou âgé de plus de 70 ans, **de continuer à vivre dans à son domicile**. 2 possibilités s'offrent aux seniors : Le portage des repas à domicile et/ou l'intervention d'une auxiliaire de vie sociale.

Actuellement, **plus de 90 Saranais bénéficient du portage des repas à domicile** assuré par **6 auxiliaires de vie sociale** « qui ont toujours un mot pour les personnes et un œil vigilant envers elles ». Les repas, **confectionnés par la cuisine centrale de la Ville**, comprennent un déjeuner complet pour tous les jours de la semaine, avec en option une collation pour le soir.

Autre service indépendant ou complémentaire, **l'aide à domicile** qui est dispensée en ce mois **par 23 auxiliaires de vie sociale**, également salariées par la Ville, auprès de **190 Saranais**. Au quotidien, les auxiliaires de vie sociale se rendent au domicile des personnes, **afin de les aider dans les actes courants de la vie** (toilette, habillage, prise de médicaments, petit entretien du logement et du linge, aide à la confection et à la prise de repas, promenades, courses, démarches extérieures...). « Elles assurent également une vigilance quant à l'évolution de la situation des personnes, et en avisent la Direction de l'action sociale et les familles », indique Alice Beaudin. Avant de préciser, « Les interventions des auxiliaires de vie peuvent être progressives. Tout est fait avec l'accord de la personne ».

**Renseignements :**

**Direction de l'Action sociale - Service Maintien à domicile  
02 38 80 34 29**



# Décembre 2022

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

**Jeudi 1er décembre****THÉÂTRE « K/C »**

Programmation Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,  
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00  
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

**Vendredi 2 décembre****CÉRÉMONIE DES SPORTIFS  
ET DIRIGEANTS MÉRITANTS**

- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 18H30.

**SPECTACLE**

« L'enquête de Jane Rossakof – Sans crier gare » (à partir de 12 ans)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 19H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION SUR  
WWW.SARAN.FR OU 02 38 80 35 10  
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

**Samedi 3 décembre****MICRO-FORÊT**

Plantation d'arbres et végétaux (troc de graines, sensibilisation au compostage...)

- > DE 9H30 À 12H.

**LE SAMEDI C'EST SCULPTURE**

Stage enfants proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**Dimanche 4 décembre****CRÉATIONS ET BRICOLAGE  
DE NOËL** Stage enfants

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**ZUMBA**, proposée par Art's Danse

- > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > INSCRIPTION 06 81 26 56 32 OU  
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

**SOPHROLOGIE**

Stage ados/adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 14H30 À 15H45
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 /  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**Du 5 au 9 décembre****PORTES OUVERTES DE  
L'ÉCOLE MUNICIPALE DE  
DANSE**

- > CENTRE JACQUES BREL
- > TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 17H, LE MER-  
CREDI À PARTIR DE 14H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 62 57 65

**Mercredi 7 décembre****L'HEURE DU JEU VIDÉO**

« Playroom VR »

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 15H ET À 16H30
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10  
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

**Du 9 au 30 décembre****EXPOSITION DE  
LUCIE DAMOND**

Art textile et laque végétale

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG  
02 38 80 35 61  
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30  
(EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
- > FERMÉ LE LUNDI, LES 24 ET 25 DÉCEMBRE
- > ENTRÉE LIBRE

**Vendredi 9 décembre****PASTELS DU VENDREDI**

Proposé par la MLC (Ados/Adultes)

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 13H30 À 17H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 /  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**PROLIGUE HANDBALL**

Saran reçoit Bordeaux

- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H30.

**PERMANENCES DES ÉLUS  
SUR LA CONCERTATION DES  
MAILS D'ORLÉANS**, en mairie**Le vendredi 9 décembre** DE 17H À 18H30**Le samedi 10 décembre** DE 9H À 12H**Samedi 10 décembre****P'TIT DEJ' MUSICAL** (Ados, Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 11H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES  
PLACES DISPONIBLES.

**PASTELS DU SAMEDI**

Stage ados/adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**LE NEZ DU****BONHOMME DE NEIGE**

Stage enfants 3-5 ans proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 14H30 À 15H45
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 /  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**FOOTBALL N3**

Usm Saran reçoit FC Saint-Jean-le-Blanc

- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 15H



THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

**THÉÂTRE** « Ma langue dans ta poche », programmation Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,  
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 16H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00  
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

**WATERPOLO N2**

l'Entente Orléans-Saran reçoit Toulouse

- > CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE
- > À 20H

**Samedi 10 décembre****PARLONS SARAN**, les élus saranais invitent les nouveaux habitants du quartier Néo-La Châtonnerie à une réunion d'information.

- > RUE TINA MODOTTI
- > À 10H30

**Dimanche 11 décembre****CRÉATION EN PÂTE FIMO**

Stage ados/adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**Dimanche 11 décembre**

**ZUMBA**, proposée par Art's Danse  
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT  
 > DE 10H30 À 11H30  
 > INSCRIPTION 06 81 26 56 32 OU  
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

**YOGA DU RIRE**

Stage ados/adultes proposé par la MLC  
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
 > DE 11H À 12H  
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25  
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

**INITIATION À L'AQUARELLE**

Stage enfants proposé par la MLC  
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
 > DE 14H À 16H  
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-  
 45SARAN@GMAIL.COM

**BASKET NF3**

Usm Saran reçoit Smash Vendée  
 Sud Loire  
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT  
 > À 15H30



**Lundi 12 décembre**

**SCRAPBOOKING**

Stage ados/adultes proposé par la MLC  
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
 > DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H  
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 /  
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

**Mercredi 14 décembre**

**HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES**

(4 ans et plus)  
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 10H30  
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10  
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



**RUE DES HISTOIRES**

La Médiathèque dans votre quartier  
 > PRÈS DU CITY PARK DU CHÊNE MAILLARD  
 > DE 14H À 16H  
 > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

**Mercredi 14 décembre**

**APRÈS-MIDI TRICOT**

> MÉDIATHÈQUE  
 > DE 14H30 À 17H30.

**CONCERT**

« Piano en scène » par les élèves de l'EMMD  
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,  
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
 > À 19H  
 > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR OU  
 02 38 80 34 19

**Vendredi 16 décembre**

**CONSEIL MUNICIPAL**

> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE  
 > À 19H EN DIRECT SUR WWW.SARAN.FR

**Vendredi 16 décembre**

**CAFÉ NUMÉRIQUE**

Les bons plans sur internet  
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 18H  
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10  
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



**CONCERT, le MAJ de Noël invite...**

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE  
 DE CHARTRES  
 > À 20H30  
 > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR OU  
 02 38 80 34 19

**Samedi 17 décembre**

**HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES**

(4 ans et plus)  
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 10H30  
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10  
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

**SOPHROLOGIE**

Stage ados/adultes proposé par la MLC  
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL  
 > DE 14H30 À 15H45  
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 /  
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

**CLUB DE LECTURE 14-18 ANS**

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 16H  
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

**Dimanche 18 décembre**

**LE PÈRE NOËL RACONTE UNE HISTOIRE**

Concert pour les enfants, mais pas seule-  
 ment proposé par l'Harmonie intercommu-  
 nale Fleury-Saran, les élèves de l'Emmd et le  
 Bastringue  
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,  
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES  
 > À 11H  
 > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR OU  
 02 38 80 34 19

**Mercredi 21 décembre**

**HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES**

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS  
 > À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS  
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10  
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



**L'HEURE DU JEU VIDÉO**

It takes two  
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 15H ET À 16H30  
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION LE JOUR MÊME À  
 PARTIR DE 14H30



**PROLIGUE HANDBALL**

Saran reçoit Tremblay-en-France  
 > PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS  
 > À 20H30

**Vendredi 23 décembre**

**ATELIER FLORAL**

Proposé par Petite fleur saranaise  
 > SALLE DU LAC  
 > À 14H, 16H, 18H ET 20H.

**CRÉATION NUMÉRIQUE :**

construis ton premier jeu vidéo de plate-  
 forme  
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 15H  
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10  
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

**Mardi 27 décembre**

**CINÉ VACANCES** (à partir de 4 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE  
 > À 15H  
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10  
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

**Samedi 31 décembre**

**RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE,**

organisé par le Comité des fêtes  
 > SALLE DES FÊTES DE SARAN  
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 11 48 OU  
 06 24 04 72 55

# PROJET DE TRANSFORMATION DES MAILS UN IMPACT PEU ET MAL DÉFINI

La refonte des mails orléanais et de place d'Arc, immense projet urbain, suscite de nombreuses interrogations et craintes chez les élus de la majorité municipale. La délibération soumise aux votes lors du conseil municipal du 25 novembre a été adoptée. Les élus tiendront une permanence en mairie les 9 et 10 décembre.



Le futur aménagement des boulevards historiques orléanais, orchestré par la Métropole, ne cesse de poser questions. Rappelons que ce gros chantier de requalification prévoit, entre autres, la suppression des trémies du boulevard Jaurès et de place d'Arc, les mises à niveau des boulevards Rocheplatte et Jaurès, le redressement de la ligne de tramway au niveau de place d'Arc, la création d'un parking souterrain à la hauteur de la porte Madeleine, ou encore la suppression des stationnements aériens. Nos élus dénoncent l'impact que l'opération aura, pendant les travaux et une fois ceux-ci réalisés, sur la population et notamment celle de Saran. Les Saranais et les salariés qui travaillent sur la commune seront **impactés par la circulation**. D'autant plus que dans le même temps, est prévu l'aménagement du pont de l'Europe, rive droite. L'avis du conseil municipal, soumis au vote, fait aussi état de **questionnements sur la circulation des transports en commun**. Quid de l'aiguillage de retournement du tramway au niveau de l'avenue de Paris ? La coupure du tramway au cœur de ville risque d'entraîner une baisse de fréquentation de la part des usagers du nord de la métropole. Sans liaison avec le centre-ville, les parcs relais perdront également de leur intérêt.

## Des critiques, et aussi des propositions

Nos élus soulignent que les études réalisées concernent uniquement la circula-

tion autour de place d'Arc et son accès. Laissant sans réponses les effets sur la circulation que va poser la suppression de la trémie Jaurès et du pont du faubourg Saint-Jean. Quid également de l'avenir du centre de bus ? La municipalité demande que soit réalisé, avant toute validation du projet, **une étude d'impact des travaux** sur l'ensemble des mails. Elle propose aussi **la gratuité de l'autoroute** entre Saran et Olivet, et de créer de nouvelles sorties sur le territoire métropolitain, notamment pour les véhicules en transit. Enfin, que la requalification des mails, voie structurante pour l'agglomération, soit réfléchiée dans sa totalité. Notamment en proposant **des alternatives à la circulation automobile** (renforcement du réseau de transport en commun avec la création d'une ligne de transport en site propre desservant le nord de l'agglomération et notamment Saran). Les élus saranais regrettent que le projet des mails ait été présenté dans l'urgence, sans réelle étude d'impact. Enfin, ils signalent que cette opération, dont le montant est budgété à hauteur de **72,5 millions d'euros**, obère la requalification de nombreuses voies structurantes de la métropole. Dont de nombreuses rues saranaises.

• Clément Jacquet

## PERMANENCES EN MAIRIE

Des questions ? Des remarques ? Vos élus saranais assurent une permanence pour échanger, avec vous sur le sujet :  
**VENDREDI 9 DÉCEMBRE**  
de 17h à 18h30  
**SAMEDI 10 DÉCEMBRE**  
de 9h à 12h

## DONNEZ VOTRE AVIS JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE

N'hésitez pas à partager votre point de vue sur les différents moyens d'expression proposés :

- > **Webinaire thématiques**  
**LE 13 DÉCEMBRE À 18H**
- > **donner votre avis en ligne sur la plateforme [participons.orleans-metropole.fr](https://participons.orleans-metropole.fr) JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE**
- > **donner votre avis sur le registre d'observation disponible en mairie, au service Aménagement (1<sup>er</sup> étage)**

## + D'INFOS

Consultez le dossier de concertation en ligne ([www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)), également consultable à la mairie de Saran, au service Aménagement.

L'avis complet du Conseil municipal sur le projet de requalification des Mails d'Orléans est disponible en mairie ou sur [saran.fr/mairie-citoyenneté/conseilmunicipal](http://saran.fr/mairie-citoyenneté/conseilmunicipal)

URBANISME

# Réunion publique

DU 15 NOVEMBRE

**La réunion publique organisée par la mairie le mardi 15 novembre a réuni près de 150 habitants à la salle des fêtes. La présentation technique a été très appréciée et a permis des échanges constructifs entre les élus, le service aménagement et les habitants présents quant au devenir de notre ville. Voici une sélection de quelques questions posées par les participants et les réponses apportées.**

**Que deviendra l'école Marcel-Pagnol ?**

Le Centre de Loisirs demeurera. L'utilisation des salles pour des associations sera étudiée. Néanmoins, avec la nouvelle école qui ouvrira en 2025, les classes de maternelles de Marcel-Pagnol n'existeront plus. Pour rappel : il y a 5 ans, la ville s'est battue contre 2 fermetures de classes, et que cette année ce sont seulement 22 enfants supplémentaires qui ont été accueillis à Saran.

**Des immeubles sont construits dans le Bourg parce qu'on les a autorisés. Pourquoi ne pas avoir autorisé seulement du pavillonnaire dans le PLU quand il était communal ?**

La loi impose la densification des centre-ville. Saran située dans l'agglomération d'Orléans ne peut pas refuser que des immeubles se construisent dans son centre-ville et le centre bourg ne peut donc pas accueillir que du pavillonnaire. De plus, le PLU ne peut contenir que des zones avec les mêmes règles d'urbanisme, il est obligatoire de différencier des zones de centralité plus denses. Sans cela, le PLU est retoqué par la préfecture. Néanmoins, lors du passage au PLU métropolitain, la ville a diminué la hauteur autorisée des immeubles. Elle aussi a imposé des constructions plus éloignées des limites séparatives et des espaces de pleine terre plus importants. Les futurs permis de construire devront respecter ces nouvelles règles.

**J'ai entendu que dorénavant au niveau de l'assainissement, il était demandé dans les permis de construire que l'eau de pluie soit traitée à la parcelle. Or, il y a 2 réseaux actuellement, le réseau d'eau de pluie et le réseau d'eau usée.**

Il y a effectivement deux réseaux dans certains quartiers. Mais toute la partie sud de Saran est sur un réseau unitaire, où les eaux de pluie sont envoyées dans les égouts et mélangées avec les eaux usées. Afin de ne pas surcharger les réseaux d'eaux pluviales et de financer de lourdes infrastructures pour traiter ces eaux, il est plus avantageux de prévoir dans les nouvelles constructions des infiltrations d'eaux de pluie directement sur chaque parcelle.



**Y aura-t-il une extension de Pôle 45 avec le nouveau péage ?**

Oui, mais uniquement à côté de l'UTOM au niveau de l'entreprise d'enrobé qui est là temporairement. Il est rappelé que le périmètre d'extension a été réduit avec le passage au PLU métropolitain. Sur la route de Gidy, vers la prison l'environnement restera agricole et boisé.

## À noter

Pour tout renseignement, la Direction de l'Aménagement est ouverte sans rendez-vous du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (18h le mardi), et le samedi matin de 8h30 à 12h à la mairie de Saran.**

Le PLU métropolitain est consultable sur [www.saran.fr](http://www.saran.fr)

# OUVERTURE PROCHAINE DES DÉLICES DU BOURG

**Très attendus, les Délices du Bourg, boulangerie-pâtisserie artisanale, ouvriront prochainement leurs présentoirs.**

Commerce essentiel à la vie du centre bourg, la boulangerie pâtisserie est située à l'angle du nouvel ensemble immobilier, en face de l'église. Lahoucine Boufous, 50 ans en est le gérant. Il est dans le commerce depuis vingt-et-un ans et tient également la boulangerie des Chaises à Saint-Jean-de-la-Ruelle. C'est d'ailleurs cette dernière qui a fourni le dépôt de pains du bar le Cheverny depuis la fermeture de la boulangerie de Louis, consécutive au départ à la retraite de Thérèse et Didier Lacroute. Le gérant des Délices du Bourg est rempli d'enthousiasme pour assurer ce commerce d'alimentation à la population. « C'est important de proposer ce service de proximité, dit l'aimable et affable responsable. Cela répond à un réel besoin, il y a une forte attente. Mon équipe et moi souhaitons satisfaire la clientèle au mieux. Lui proposer un bon service et un bon accueil, avec des produits de qualité ». Et le gérant de mettre en avant **le label de la minoterie Banette**, gage de farine de haute qualité.

## Première enseigne de la place Nelson Mandela

« J'aime le commerce, le partage, explique Lahoucine Boufous. J'aime le rela-



tionnel, les gens. Être à leur écoute, créer du lien ». La boulangerie-pâtisserie, d'une surface de **240 m<sup>2</sup>**, comprend un vaste laboratoire flambant neuf. Nous trouverons dans la boutique toutes les sortes de pains (tradition, à graines, complet, maïs...) et un grand choix de pâtisseries. L'établissement fait aussi snack (sandwiches, pizzas, panini, croque-monsieur...). Elle proposera un coin confiseries. Et des glaces aux beaux jours. La création des Délices du

Bourg est synonyme de **création d'emplois**. Le personnel est composé d'un boulanger, d'un pâtissier et de deux serveuses. La boulangerie est la première enseigne à s'installer autour de la grande place Nelson Mandela, destinée à accueillir, à terme, de nombreux commerces et services. Lahoucine précise que de nombreux Saranais fréquentent également son établissement des Chaises.

• Clément Jacquet



**LES DÉLICES DU BOURG EN BREF**  
**349, RUE DU BOURG. 45770 SARAN**



Vivons l'autisme ensemble



# SA' RAN HEUREUX

## Favoriser l'épanouissement des jeunes autistes

**L'association de parents de jeunes adultes autistes propose des activités de loisirs pour améliorer leur quotidien et favoriser leur développement. Au programme : sorties sportives (Taï Chi, buggy, ski nautique), culturelles et conviviales.**

**P**arce que les personnes autistes majeures n'ont pas toujours accès à des activités sportives et récréatives dans leurs structures spécialisées, des mamans de jeunes adultes touchés par ce trouble neuro-développemental, ont décidé de **créer il y a deux ans** l'association Sa'ran heureux. « Notre action permet aux jeunes



majeurs autistes de vivre autre chose, explique Valérie Mellado et Thérèse da Silva, respectivement présidente et vice-présidente. Nous organisons des sorties pour améliorer la vie de nos jeunes adultes. Notre souhait est aussi d'accueillir de nouvelles familles, de nouveaux parents qui sont dans la même situation ». Et les responsables de mettre en avant **la solidarité qui existe entre parents** (échanges,

soutien, conseils...). Sans oublier la convivialité. Sa'ran heureux est une des rares associations du département, sinon la seule, qui œuvrent dans ce domaine. Elle compte des parents de l'agglomération orléanaise, du Loiret mais aussi d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher mais **recherche toujours de nouveaux adhérents.**

### Des sorties pour tous les goûts

L'association a noué **des partenariats avec des clubs sportifs** qui accueillent des personnes en situation de handicap. Ainsi l'USM Taï Chi propose une à deux fois par mois cette gymnastique énergétique et relaxante. « Notre art martial les apaise, souligne Jean-Michel Gitton, président du club saranais. Le Taï Chi est pour eux une source de bien-être, d'équilibre. Ils prennent progressivement confiance en eux ». Sa'ran heureux organise aussi des sorties de buggy avec l'Écurie d'Orléans et de ski nautique avec la Ligue régionale de voile. Son calendrier est ponctué de sorties calèches, de journées pique nique, d'activités culturelles. Ainsi, à Noël, elle projette une sortie au musée du train de Pithiviers. Afin de **récolter des fonds**, les adhérents



confectionnent et vendent des petits foulards, des cotons démaquillants... Et animent leurs stands, comme lors du Forum des associations ou plus récemment lors de la foire aux pommes de Cléry-Saint-André. Association également solidaire des autres causes, elle participe à l'opération « les Bouchons d'amour » en récoltant des bouchons, qui une fois recyclés, permettront l'acquisition de matériel pour handicapés.

• Clément Jacquet

## Sa'ran heureux

Créée en juillet 2020

Place de la Liberté.

45770 Saran

06 07 42 09 96

valerie.mellado@orange.fr

Facebook : sa'ran heureux

# FRANÇOISE ET DANIEL

## siègent à la métropole



**Figures bien connues du monde associatif, notamment comme membres de Vélorution, Françoise Bégout et Daniel Buon représentent Saran au Conseil de développement métropolitain (Codev). Cette instance citoyenne constitue une interface entre Orléans Métropole et la société civile. Ses membres se penchent sur les défis à relever et les projets du territoire. Pour leur part, Daniel et Françoise planchent sur la santé, les mobilités et la transition écologique.**

**D**epuis juin 2021 Françoise Bégout et Daniel Buon siègent au Codev. Ils prennent leur rôle à cœur dans cette **assemblée de démocratie participative et de débats sur les enjeux métropolitains**. Comme les vingt-et-une autres communes de l'agglomération, Saran y a deux représentants. **Figures saranaises, citoyens engagés**, Daniel et Françoise ont été désignés **par madame le Maire**. « Nous avons accepté la proposition avec plaisir, explique Daniel Buon, 72 ans, retraité de l'ONF (Office national des forêts). Il s'agit d'une forme de reconnaissance pour services rendus à la commune. Nous sommes honorés de

représenter Saran ». Pour Françoise Bégout, 72 ans, institutrice retraitée : « Cela ne m'a pas étonnée qu'on pense à nous. Nous nous impliquons depuis des années dans la vie saranaise. Il faut féliciter la Ville d'avoir interpellé des citoyens et non d'anciens élus comme l'on fait d'autres communes ».

### Le beau parcours de citoyens engagés

Il est vrai que nos deux représentants au Codev s'investissent sans compter. **Ils agissent bénévolement pour faire avancer concrètement les choses**, pour

une meilleure qualité de vie de tous. Françoise et Daniel font partie du collectif Vélorution Orléans qui milite pour améliorer le réseau cyclable de l'agglomération et la place de la bicyclette dans l'espace public. L'un et l'autre assistent et participent activement aux diverses réunions de quartier organisées par les élus saranais. Françoise pour sa part est aussi membre de l'association Dammo (Droit à l'accessibilité et à la mobilité sur la métropole orléanaise). Fortement impliquée dans les mouvements d'éducation sociale et solidaire, elle est également membre-fondatrice de « Terre de liens ». Cette association régionale vise à acquérir des terres pour accueillir des



agriculteurs et des maraîchers en mode biologique.

Daniel Buon, pour sa part, est co-fondateur de Nature Saran, association qui milite pour la préservation et l'enrichissement de la biodiversité communale. L'association effectue un gros travail de sensibilisation du grand public, des scolaires... Elle est une des actrices majeures des 24h de la Biodiversité.

Au sein du Codev, Françoise et Daniel peuvent donner leur point de vue, être force de proposition. Par leur travail, **ils éclairent les prises de décisions des élus métropolitains**. Ils s'investissent dans leurs groupes de travail, choisis selon leur sensibilité et leurs parcours. Daniel a opté pour l'atelier consacré à la santé. Françoise pour celui de la mobilité. Nos deux Saranais font également partie du groupe de travail sur la transition écologique (eau, habitat, énergie, agriculture...).

**Agir davantage pour le bien commun**

« Être acteur nous permet de connaître le fonctionnement de la métropole de l'inté-

rieur, explique le duo. C'est intéressant de réfléchir aux différentes problématiques auxquelles nos élus sont confrontés. Notre travail participe en ce sens à enrichir les politiques publiques ». Les deux représentants saranais sont guidés par une volonté. « Mon souhait, en apportant des réflexions et des propositions constructives, est de faire bouger les choses, assure Françoise. D'assurer aussi une bonne transition entre Orléans métropole et ma commune ». Concernant le sujet de la santé, Daniel avance : « Mon désir est qu'on mette fin aux divisions, afin d'améliorer l'offre de soins pour l'ensemble des communes. D'une façon générale contribuer à



une certaine unité qui dépasse les clivages politiques ». Être membre du Codev leur **permet de mieux comprendre les enjeux des politiques publiques**. Et d'agir davantage pour le bien commun. « C'est un espace d'expression extraordinaire, disent Françoise et Daniel. Il nous a permis d'acquérir une écoute que nous n'avions pas auparavant. Et nous a donné un poids supplémentaire ».

Les missions remplies par Françoise Bégout et Daniel Buon demandent beaucoup d'investissement, d'acquérir de nombreux sa-

voirs et compétences. **Tous les six mois, Françoise et Daniel rendent compte de l'avancée de leurs travaux métropolitains** à Madame le maire.

**De plus en plus contributeurs**

Les deux Saranais dressent sur leurs dix-huit mois premiers d'exercice un bilan positif. « Cela correspond à l'idée que nous nous faisons de la mission, expliquent-ils de concert. Le Conseil de développement est une assemblée où règne beaucoup de bienveillance, de solidarité entre les représentants de toutes les communes. Au fil du temps nous sommes de plus en plus contributeurs ».

Coté loisirs, Françoise, retraitée hyperactive, pratique de nombreuses activités sportives (Tai Chi, marche nordique, gymnastique pilate). Sur France Bleu Orléans, elle présente le samedi une chronique « Le vélo pour tous », à 9h40. Françoise fait aussi partie d'un atelier d'écriture. Daniel affiche pour sa part un goût prononcé pour la musique et plus particulièrement pour le jazz. Et est animé d'une réelle passion pour la presse.

• Clément Jacquet



**LE CODEV AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES HABITANTS**



Les membres du Conseil de développement **sont nommés pour six ans** (durée du mandat de la Métropole). Cette assemblée consultative, est composée de **89 membres**, autant que le nombre de conseillers métropolitains. Elle est constituée de deux groupes : un collège territorial de 44 membres et un collège d'acteurs locaux de 45 membres (organismes et institutions, personnes qualifiées...). Le collège territorial est formé de 22 binômes homme/femme qui sont désignés par chaque commune selon leurs connaissances, leur engagement sur le territoire. **Le Codev comprend cinq groupes de travail** : mobilité, santé, attractivité, transition écologique, bureau du temps. Il se réunit en séance plénière quatre à cinq fois par an. Ses membres présentent régulièrement le fruit de leur travail en Conseil métropolitain.

# Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal



## Vendredi 23 septembre 2022

### - Vœu du Conseil municipal de Saran contre la hausse des dépenses énergétiques :

*Le conseil municipal s'est prononcé contre la hausse de tarifs de l'énergie dans ce contexte de libéralisation du marché.*

### - Garantie d'emprunt - Logem Loiret - Réhabilitation de 96 logements rue Adrienne Bolland et allée Jean Mermoz :

*La caution financière de la ville contribue à assurer la faisabilité financière de cette opération de rénovation locative tant attendue aux Chimoutons.*

### - Vente de terrains et travaux préliminaires au lotissement Les Tulipes :

*Les dépenses initialement supportées par le budget ville sont transférées sur ce budget annexe du nouveau lotissement communal de 14 lots.*

### - Subvention exceptionnelle - Organisation du challenge des rencontres nationales des clubs informatiques / Association CIMAS :

*Une subvention de 5000 € est apportée à l'association qui en tant que vainqueur du dernier challenge national aura l'occasion d'organiser le prochain.*

### - Subvention exceptionnelle pour acquisition de matériel - association Art's Danse :

*Une subvention de 1143 € est accordée pour un équipement de protection du sol de la salle B du gymnase Guy-Vergracht.*

### - Participation financière aux classes transplantées - école élémentaire du Bourg :

*La ville soutien les classes de mesdames André et Patinote (CP-CE1) au cirque Gruss de Saint-Jean-de-Braye en novembre 2022.*

### - Intégration d'un logement dans le parc locatif des ILM :

*Précédemment mis à disposition de services sociaux du Département, un logement est réaffecté au parc locatif municipal.*

### - Avis sur le Plan Local de l'Habitat n° 4 (2023-2028) :

*Un avis favorable est donné à ce document d'orientations, sur la base d'une production mesurée des logements.*

### - Appel à projets 2022 d'Orléans Métropole pour la création d'un jardin éphémère sur le territoire de la Commune de Saran - convention et attribution d'un fonds de concours :

*La métropole soutient la commune dans la création de son jardin éphémère installé sur la place de la Liberté (place de la mairie).*

## Vendredi 21 octobre 2022

### - Installation de Monsieur Michel SIMION, conseiller municipal, suite à la démission de Madame Sylvie CRINON.

### - Désignation d'un conseiller - correspondant communal de la défense nationale et incendie et secours :

*José Santiago, adjoint délégué aux travaux et à l'environnement, représentera la commune.*

### - Dérogations au repos dominical dans les commerces pour 2023 :

*Comme chaque année, le conseil donne son avis pour autoriser les commerces par branche d'activités, à déroger au repos dominical dans les limites légales.*

### - Convention Territoriale Globale de services aux familles 2022-2026 - CAF du Loiret :

*Ce nouveau mode de conventionnement définit les orientations permettant un financement de la CAF aux actions municipales.*

### - Fixation des prix de vente des terrains de la 2ème tranche du lotissement d'activités artisanales de la Motte Pétrée :

*Les prix de vente sont revalorisés pour cette dernière tranche de lotissement : la zone A passe de 64 à 69 €, et la B de 81 à 83 € HT.*

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet [www.saran.fr](http://www.saran.fr)



© illustration source inconnue

# ALLÉE CHARLES NUNGESSER

**La ZAC de l'Ancien aérodrome compte de nombreuses rues baptisées logiquement du nom d'aviateurs et d'aviatrices. Nous évoquons ici la vie et le destin de Charles Nungesser (1892-1927).**

**C**e pionnier de l'aviation a été l'un des militaires les plus décorés de toute l'armée française au XX<sup>ème</sup> siècle. Pendant la Grande Guerre, il enregistre 43 victoires homologuées et est promu Capitaine par Georges Clémenceau. Charles Nungesser est resté célèbre par les conditions, encore inexplicables aujourd'hui, de sa disparition lors de sa

tentative de la traversée Paris/New-York sans escale. Exploit inédit à l'époque. En compagnie de François Coli il décolle du Bourget le 8 mai 1927. Et prévoit d'atterrir devant la statue de la Liberté. Le biplan n'atteindra jamais les côtes américaines. Depuis près d'un siècle des dizaines d'enquêtes et d'investigations ont essayé de percer le mystère de l'Oiseau blanc. **L'appareil n'ayant jamais été retrouvé.** L'hypothèse communément acceptée voudrait que l'avion se soit abîmé en mer avant d'atteindre la côte américaine, du fait d'une violente tempête ou d'un manque de carburant. À noter que deux semaines après cette tragédie, l'Américain Charles Lindbergh réussissait la première traversée de l'atlantique, de New-York à Paris. L'allée qui porte dorénavant son nom dessert le centre de convalescence la Cigogne.



© avionslegendaires.net

• C-J

## CARNET DE ROUTE Octobre et début Novembre 2022

### Nous saluons l'arrivée de

Djulan STUDER, 19 août  
Léa MAILLARY, 26 septembre  
Milow LUDOP VERMASSSEN, 3 octobre  
Andréa AUBAILLY, 10 octobre  
Tom BERCHER, 11 octobre  
Youssef AMACHIYAKH, 13 octobre  
Esmey COINTEPAS, 14 octobre  
Louise SELLIER, 19 octobre  
Mélia IBNELKAID, 20 octobre  
Nino BADONI, 23 octobre  
Esmée DA COSTA, 26 octobre  
Lizéa MANTOUX, 4 novembre

### Nous félicitons l'union de

Sophie DURU & Cédric THENOT, 15 octobre  
Léa BALTZER & Noboru OTA, 22 octobre

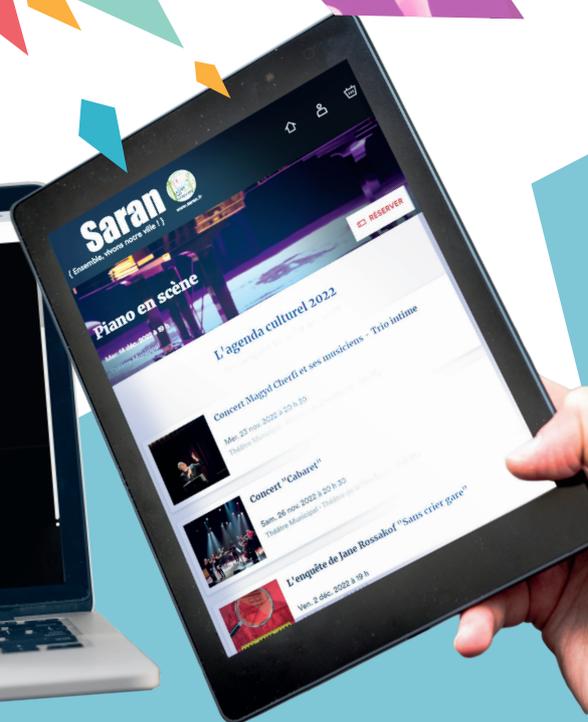
### Nous regrettons le départ de

Marie-Anne POUILLAIN née BAUGUE, 85 ans  
Robert GIDOIN, 86 ans  
Jacqueline LE PLAPOUS née BORDIER, 87 ans  
Marie-Thérèse GINETTI, 73 ans  
Raymond ROUSSEAU, 90 ans  
Marie LAGRÈNE, 72 ans  
Jean-François REGUIGNE, 77 ans  
Tarek BECHICHI, 53 ans  
Jean PERDOUX, 87 ans  
Josette LABERTHONNIERE, 87 ans

# La Culture

## EN UN CLIC!

TOUTES VOS ANIMATIONS CULTURELLES EN  
RÉSERVATION SUR LA BILLETTERIE EN LIGNE



UNE BILLETTERIE EN LIGNE EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE !  
ELLE VOUS PERMET D'ACHETER OU RÉSERVER VOS BILLETS POUR  
TOUS LES SPECTACLES PROGRAMMÉS PAR LA VILLE (PAYANTS  
OU GRATUITS). RENDEZ-VOUS SUR [WWW.SARAN.FR](http://WWW.SARAN.FR)

**Saran**

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



[www.saran.fr](http://www.saran.fr)